



# Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 29 septembre 2021

## Question n° 10

### Saint-Jacques à vélo Plan de financement des travaux de signalisation

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France ;

vu le budget du tourisme 2021 ;

vu l'étude réalisée à l'échelle des 3 Pays (Val de Creuse- Val d'Angle, La Châtre en Berry et Berry Saint Amandois) afin d'identifier les tracés des véloroutes St Jacques de Compostelle et Indre à vélo ;

vu le plan d'actions permettant un développement de l'itinéraire cyclotouristique adapté à nos territoires et connecté aux itinéraires existants ;

considérant que cette opération peut obtenir des subventions dans le cadre du programme LEADER (fonds FEADER 2014-2020) et du Contrat régional de solidarité territoriale Pays Berry St Amandois ;

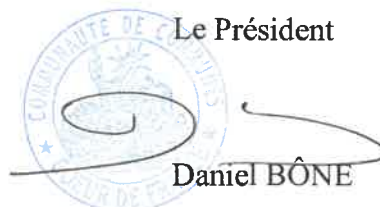
il convient sur proposition du Président de solliciter les subventions, conformément au plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Signalisation	8 374 €	Subvention FEADER sollicitée 30 %	2 763 €
Stationnement vélo	837 €	CRST 50 %	4 605 €
		Autofinancement 20 %	1 843 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 211 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 211 €</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve le plan de financement ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions correspondantes et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.**

-----

Le Président  
  
Daniel BÔNE